



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 94935

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la teneur du rapport que vient de rendre la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales concernant l'ensemble des transferts de personnels effectués depuis 2005. Ses auteurs évoquent, s'agissant du cas spécifique des quelque 1 500 agents ayant rejoint les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), un véritable « ratage ». Les transferts en question auraient en effet été effectués « sans rationalité ni méthodologie » et se révéleraient au final « particulièrement dispendieux ». Il lui demande le sentiment que lui inspire un jugement si sévère et l'interroge sur les mesures qu'il envisage afin de mettre un terme à ces inacceptables dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94935

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13270

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)